



Conservatoire  
du littoral



VivArmor  
Nature



MARENNES-OLÉRON

# Premier comptage simultané national des pêcheurs à pied récréatifs

7 et 8 avril 2012



## Compte-rendu et résultats

## PLAN

Introduction.....	3
Contexte et objectifs du comptage .....	3
Définition d'un comptage collectif (rappels).....	4
Préparatifs, phase amont .....	5
Conditions de réalisation du comptage .....	6
Choix des sites couverts .....	6
Conditions de la marée : coefficient et horaires de marées, disponibilité des pêcheurs et conditions météorologiques. ....	6
Résultats généraux .....	7
Résultats détaillés.....	8
Résultats par types de milieux .....	8
Résultats par départements.....	9
Cartes de synthèse .....	9
Enseignements du comptage .....	13
Des acquis méthodologiques et des données de base .....	13
Potentiel de mobilisation: reconduction du comptage, sensibilisation.....	13
Pertinence et validité du comptage .....	14
Enseignement locaux .....	14
Nombre de pêcheurs comptés et choix du jour de comptage.....	15
Conclusions et perspectives .....	16
Les participants.....	17
Annexe : Revue de presse .....	19

**Rédaction** : Adrien Privat (IODDE/CPIE Marennes-Oléron) ; **Relectures, compléments** : Franck Delisle (VivArmor Nature), Jean-Baptiste Bonnin (IODDE/CPIE Marennes-Oléron), Stéphanie Tachaires (Agence des aires marines protégées)

## Introduction

**Pour la première fois, un comptage des pêcheurs à pied a été réalisé, à l'échelle des côtes françaises de l'Atlantique et de la Manche mer du Nord, par un ensemble coordonné d'environ 230 observateurs. Les premiers mots de ce rapport sont pour les remercier vivement, ainsi que les dizaines d'organismes très divers qui ont participé à l'aventure.**

Pourquoi cette opération ? Parce que l'avenir de la pêche à pied récréative préoccupe de nombreux acteurs, à commencer par les pêcheurs eux-mêmes, les gestionnaires d'espaces côtiers, des organismes scientifiques, des observateurs de l'environnement... Cette activité est en pleine évolution, c'est un point qui ne fait pas de doute. Mais dans quelles proportions ? A quels niveaux ? Dans quels endroits ? Peut-on prévoir son évolution future ? Quelles méthodes d'évaluation peut-on mettre en place pour accompagner la pérennité de l'activité ?

Et justement se pose cette question du nombre, question qui revient souvent dans les bouches des pêcheurs locaux, des habitués, mais aussi dans celles des néophytes et des autres utilisateurs de l'estran. Mais ce nombre n'a pas de dimension : suivant les personnes et les sensibilités on trouve qu'il augmente, qu'il baisse, qu'il est trop important... De ce nombre perçu, on tire parfois des conclusions, des représentations rassurantes ou dramatiques, mais généralement sans fondement. Les pêcheurs à pied : nombreux ils sont, mais jusqu'à quel point ?

C'est pour commencer à répondre à cette question, et à tout ce qu'elle sous-tend, que cette grande opération de terrain a été menée. Ce rapport présente quelques-uns des résultats les plus significatifs d'un travail qui s'est avéré très riche en retombées, sur le plan des données recueillies et de la dynamique de réseau. A l'avenir, d'autres rapports, locaux ou nationaux, feront sans doute référence à cette première expérience.



## Contexte et objectifs du comptage

Parmi les activités les plus traditionnelles des bords de mer, la pêche à pied tient une place particulière. En quelques décennies, cette activité a profondément évolué sur les estrans. D'une pêche de subsistance pratiquée par les habitants des communes littorales, l'essor du tourisme a contribué au développement d'une pêche de loisir accessible à tous, et dont un certain nombre de valeurs de liberté, de qualité de vie, de lien avec la nature, de réflexes ancestraux d'autonomie dans l'alimentation, exercent un pouvoir attractif de plus en plus fort dans la société moderne.

Malheureusement ce développement n'est pas sans conséquences. Il risque à moyen terme de se retourner contre les pêcheurs eux-mêmes : d'un point de vue général, les gisements se fragilisent et les estrans fréquentés sont perturbés dans leur fonctionnement biologique, ce qui génère un cercle vicieux conduisant, si l'on n'y prend garde par des mesures de gestion adaptées, à une dégradation de l'activité et à des conflits d'usages.

C'est pour répondre à ces enjeux de durabilité de l'activité, qu'à l'initiative du Conservatoire du littoral et de l'Agence des aires marines protégées, appuyés par des structures locales, un réseau d'acteurs s'est fédéré depuis 2010, dans la perspective de créer un projet et une dynamique d'ampleur nationale dans le but de mettre en place un maillage d'initiatives locales, associant des diagnostics de l'activité à des actions de gestions et de sensibilisations adaptées, via une gouvernance au plus proche des territoires.

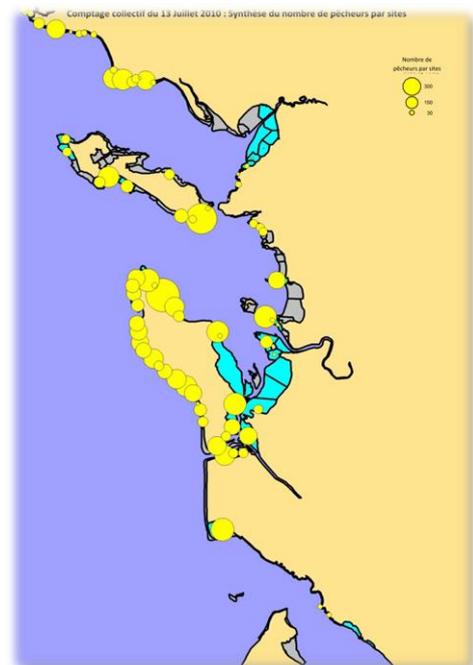
Ce comptage est la seconde action coordonnée de ce réseau d'acteurs, faisant suite à une exposition nationale, cosignée par un grand nombre de ces partenaires, parue et diffusée au printemps 2011<sup>1</sup>. Il s'agissait donc, de tester la pertinence et la force de mobilisation de ce réseau d'acteurs, afin de préparer d'autres actions concertées, notamment de sensibilisation des pratiquants. Ce comptage avait aussi certains objectifs quantitatifs à l'échelle des secteurs couverts, comme la détermination (certaines fois la confirmation ou l'infirmité) des sites concentrant des enjeux, particulièrement de fréquentation, et où faire porter les efforts de sensibilisation futurs.<sup>2</sup>).

Cette opération ne visait pas à obtenir des éléments chiffrés exhaustifs à l'échelle nationale. Mais, par l'ampleur nationale de ce travail, il avait vocation à sensibiliser sur l'importance sociale, économique de cette pratique et, par le biais des nombreux articles de presse, d'être un moment privilégié pour diffuser des bonnes pratiques respectueuses des milieux et des autres usages de l'estran. A moyen terme, seulement si de tels comptages sont renouvelés selon un plan d'échantillonnage précis, il sera possible d'envisager des extrapolations.

## Définition d'un comptage collectif (rappels)

Les comptages collectifs ont été mis en place sur Oléron dès 2006, puis sur le périmètre du projet de parc naturel marin (PNM) des pertuis charentais et de l'estuaire de la Gironde. Ils sont également en expérimentation dans le PNM d'Iroise (associés à des comptages aériens) et dans le périmètre du projet de PNM des estuaires picards et mer d'Opale.

Ils consistent, à l'occasion d'une grande marée, à mobiliser de nombreuses personnes volontaires pour aller compter les pêcheurs à pied présents sur les sites selon un protocole commun défini. Ainsi, il a été possible par exemple à l'échelle du périmètre d'étude du PNM des pertuis charentais / estuaire de la Gironde, de recueillir des comptages simultanés sur plus de 100 sites de pêche (environ 16 000 hectares d'estran) en mobilisant à chaque fois entre trente et quarante personnes sur ce périmètre. Il est donc certainement possible, en s'appuyant sur des relais locaux, d'élargir la méthode à l'ensemble des côtes métropolitaines.



**Exemple de synthèse de comptage collectif s'étant déroulé en juillet 2010 sur le périmètre d'étude du parc naturel marin des pertuis charentais et de l'estuaire de la Gironde**

<sup>1</sup> Disponible en téléchargement sur le site de l'association IODDE : [www.ioddde.org](http://www.ioddde.org) ou en 25 exemplaires réels, sur demande.

<sup>2</sup> Les études menées par VivArmor Nature et IODDE ont démontré que sur les sites suivis moins de 10% des pêcheurs étaient conscients des règlements et de leurs impacts (ce chiffre évoluant rapidement à la hausse par une sensibilisation adaptée)

Il s'agit d'une démarche collective et participative qui permet d'obtenir une photographie « instantanée » mais partielle de la fréquentation des sites de pêche dans une situation donnée (conditions de marée, de disponibilité des pêcheurs, de météorologie...). Dans ce cas ci, la marée du dimanche de Pâques avait été choisie afin d'avoir une idée de la fréquentation des sites lors d'une période de grand coefficient de printemps.

Compte tenu de la rigueur nécessaire à l'obtention de résultats fiables, et du fait que pour beaucoup d'observateurs et de structures, ce comptage était une première, les organisateurs ont fait le choix de se concentrer « uniquement » sur le comptage. Néanmoins, certains organismes ont profité de la mobilisation pour faire de la sensibilisation sur les sites ou des enquêtes.

## Préparatifs, phase amont

La préparation de ce comptage a été assurée au niveau national de manière conjointe par les associations IODDE/CPIE Marennes-Oléron et VivArmor Nature, en liaison avec le Conservatoire du littoral et l'Agence des aires marines protégées et, au niveau local, par un ensemble de 35 structures relais de toutes sortes (associations d'usagers, collectivités locales, gestionnaires d'espaces protégés, professionnels, associations environnementales...) qui ont animé son organisation sur leurs territoires, défini des sites de comptage et mobilisé des compteurs (principalement bénévoles).

Différents appels à participation ont circulé largement dans les différents réseaux (gestionnaires d'espaces, réseaux associatifs, services de l'Etat...) à partir du mois de février afin de mobiliser aussi largement que possible des relais locaux ayant à cœur de travailler sur cette thématique, et même largement au-delà des acteurs déjà impliqués dans le projet national. Les coordinateurs nationaux (VivArmor et IODDE) ont aussi échangé sur les aspects méthodologiques avec les différents relais locaux de cette opération : aide à la délimitation des sites et des points de comptage, méthodologie de comptage, fiches de comptage, échanges cartographiques ...



**Exemples de moyens de communication mis en place en amont :**  
**Communiqué de presse commun, carte web interactive des relais locaux et**  
**inscription de l'opération sur « j'agis pour la nature »**

Dans un second temps, différents moyens de mobilisation de bénévoles ont été mis en place au niveau national : inscription du comptage sur la plateforme d'écol volontariat « j'agis pour la nature », communication large dans la presse, via notamment un communiqué de presse commun, carte interactive des relais locaux...

## Conditions de réalisation du comptage

### Choix des sites couverts

Sur les secteurs où une opération de comptage a été mise en place, et malgré une mobilisation globale très importante, l'intégralité du linéaire côtier n'a pas pu être comptée. Ainsi, il a fallu opérer des choix dans les sites à privilégier. Différents critères ont guidé ces choix : des critères d'opportunité d'abord, comme la proximité des compteurs aux sites, ou la présence de ceux-ci sur le terrain, pour une pêche ou une autre activité.



*Retour de pêche le dimanche 8 avril 2012 pour des pêcheurs landais en séjour dans le pays basque (photo : CPIE Littoral Basque)*

Mais certaines fois, d'autres critères de choix ont été mis en place. Par exemple, lorsque cela le nécessitait, les sites réputés peu fréquentés, difficiles d'accès, ou en partie interdits à la pêche ont été écartés afin de faire porter l'effort de comptage sur d'autres sites.

La couverture du maximum de secteurs où l'activité est présente ou réputée telle a été recherchée, avec de nombreux appels à mobilisation en dehors des territoires identifiés (tout en cherchant à s'appuyer sur des dynamiques locales).

### Conditions de la marée : coefficient et horaires de marées, disponibilité des pêcheurs et conditions météorologiques.

Les dates choisies correspondaient au pic de coefficient du printemps : le 8 avril celui-ci était de 113 pour la marée du matin et de 114 pour la marée du soir, mais les horaires de marée étaient assez divers selon les points de la côte :

- Une marée du soir à 12h21 à Bayonne, à 12h38 à la Rochelle/Pallice, à 16h34 à Granville,
- Une marée du matin à 9h17 à Gravelines et une marée du soir à 21h36 (nocturne)

Les horaires étaient sensiblement identiques (généralement 40 minutes avant) le 07 avril et les coefficients de 106 le matin et de 110 le soir. Les dates choisies correspondaient à un weekend prolongé (lundi de Pâques), entraînant des possibilités de mobilisation importante pour certains pêcheurs, mais aussi des engagements pour d'autres : traditions familiales liées à Pâques, par exemple.



*Pêcheurs à pied dans les environs de Royan sous un ciel maussade le dimanche 8 avril 2012 (photo : Parc de l'Estuaire)*

Les conditions météorologiques étaient assez mitigées dans l'ensemble, souvent maussades (ciel gris, vent modéré, quelques averses selon les sites), globalement meilleures le 07 que le 08 et s'améliorant généralement après l'heure de marée basse.

Si l'on se réfère aux travaux menés antérieurement sur le Pays Marennes-Oléron par l'association IODDE<sup>3</sup> et sur d'autres territoires (Portugal<sup>4</sup>, Australie<sup>5</sup>), ce type de conditions de marées a tendance à attirer **un public plus habitué au détriment d'un public plus « loisir » au sens large** (pêcheurs occasionnels, opportunistes ou touristiques).

Si les coefficients de marées de plus de 110 ont tendance à déclencher un effet psychologique de « grande marée » chez la plupart des pêcheurs et une attraction forte (une certaine partie de pêcheurs habitués préférant cependant s'abstenir de pêcher pour ces coefficients trop importants pour éviter la concurrence et se concentrer sur les jours précédents : le vif de la « maline »), les conditions météorologiques ont par contre un effet très marqué chez les pêcheurs plus occasionnels, notamment les pêcheurs en séjour, qui pratiquent l'activité sur les territoires côtiers, comme faisant partie d'un ensemble d'aménités offertes par les littoraux, ou certains pêcheurs de l'arrière pays, qui parcourent souvent des distances conséquentes pour s'adonner à leur loisir et qui choisissent fréquemment pour ce type de conditions d'annuler leur déplacement.

La proximité du repas pascal est un facteur à prendre en compte dans la mobilisation ou la démobilisation d'un certain nombre de pêcheurs potentiels ce jour là. L'importance de ce genre d'événement (fêtes, événements sportifs) est indéniable et a été notée sur tout l'ensemble des territoires où la fréquentation des estrans a été évaluée sur le long terme<sup>6</sup>, mais est difficilement évaluable et peut toucher différents types de publics.

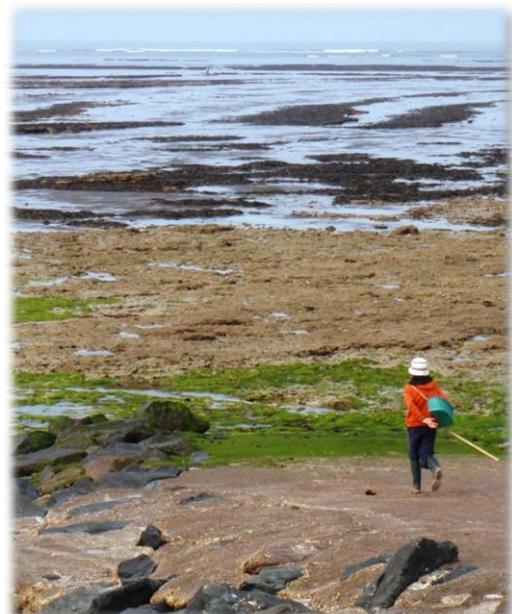
## Résultats généraux

Le 7 avril, 23 compteurs ont été mobilisés sur trois départements : Ille-et-Vilaine, Manche et Calvados. 7 303 pêcheurs ont été comptés sur 36 sites, soit 18 021 hectares.

Le 08 avril, 205 compteurs ont été mobilisés sur la quasi-totalité des départements des façades Atlantique, Manche et Mer du Nord (à l'exception des Landes et du Nord), soit 14 des 16 départements littoraux soumis à marée. 31 153 pêcheurs ont été comptés sur 408 sites, soit 76 628 hectares.

Seulement deux sites ont fait l'objet d'un comptage les deux jours, à Saint Martin de Bréhal et au Cap de Carteret (50). Sur ce premier site, 1 100 pêcheurs ont été comptés le 07 et 1 196 le 08, alors que sur le second ce sont 208 pratiquants qui ont été comptabilisés le samedi et 190 le lendemain.

Aucun comptage n'a été réalisé sur la façade méditerranéenne à ces dates (un choix différent de dates de comptages sera mis en place pour cette façade).



*Départ à la pêche le dimanche 8 avril 2012 dans l'île de Ré (photo : CPIE Marennes-Oléron)*

---

<sup>3</sup> Etude REVE (IODDE, 2010) et diagnostic de l'activité de pêche à pied sur le périmètre d'étude du PNM pertuis Gironde (IODDE/AAMP, 2011)

<sup>4</sup> Rius et Cabral, 2004

<sup>5</sup> Underwood et Kenelly, 1992

<sup>6</sup> Voir notes 3, 4 et 5

Au total, ce sont 38 456 pêcheurs qui ont été comptabilisés sur 442 sites différents pour plus de 90 000 hectares, soit un tiers des estrans français.

## Résultats détaillés

### Résultats par types de milieux

Les milieux rocheux purs et mixtes (ou les substrats durs et meubles) sont les plus emblématiques de la pêche à pied. Lieux de découverte de l'activité pour des familles en séjour, qui y ramassent « crabes, bigorneaux et crevettes », ce sont aussi les estrans où se pratiquent les pêches d'amateurs plus assidus et motivés : étrilles, tourteaux, oursins, gastéropodes, huitres, moules, palourdes ou praires dans les zones sédimentaires qui peuvent leur être associés.



Pêcheurs de couteaux lors des grandes marées de début 2012 (cl : CPIE Marennes-Oléron)

Type d'estran	Nombre de sites	NB de pêcheurs comptés	Densité (en nb pch/ha)	Superficie (en ha)	Pourcentage de la fréquentation totale	Pourcentage de surface d'estran dans le suivi
<b>Rocheux</b>	138	9 330	0,674	13 836,75	24,26%	14,62%
<b>Sableux</b>	69	4 748	0,330	14 392,54	12,35%	15,21%
<b>Vaseux et sablo-vaseux à dominance vaseuse</b>	70	5 076	0,197	25 757,16	13,20%	27,21%
<b>Estrans mixtes (substrats durs et meubles)</b>	88	7 465	0,573	13 035,00	19,41%	13,77%
<b>Indéterminé</b>	79	11 837	0,428	27 628,38	30,78%	29,19%
<b>Ensemble des estrans</b>	444	38456	0,406	94 649,83	100,00%	100,00%

Si certaines pêches peuvent y être pratiquées à tout coefficient de marée, les zones rocheuses, souvent plus pentues que les zones sédimentaires, sont souvent le lieu des pêches de grands coefficients comme les crabes (étrilles et tourteaux principalement), les ormeaux, les pétoncles, les homards..., qui attirent en masse un public d'amateurs chevronnés dès que les coefficients de marées dépassent des valeurs de 100.

Représentant près d'un tiers de la surface des sites comptés lors de l'opération, les estrans rocheux ont accueilli un peu moins de la moitié de la fréquentation observée (43,67%).

Les milieux sableux et vaseux, ont été moins fréquentés lors de cette marée, ce qui est cohérent avec les travaux menés antérieurement. S'agissant de milieux où la diversité des espèces pêchées est plus faible et où, même si les grandes marées permettent d'accéder plus longtemps à des parties plus intéressantes du gisement, il ne se pratique pas (ou peu) de pêches spécifiques aux grandes marées, on n'observe pas d'effet de « charisme » des grandes marées aussi fortement que pour les zones rocheuses. De plus, ces zones sont souvent fréquentées de manière plus importante lors de la saison estivale, par un public différent.

## Résultats par départements

Même si l'échelle départementale n'est pas la plus pertinente (le projet national s'appuie sur des acteurs locaux et des territoires cohérents), elle permet malgré tout d'évaluer sur une base d'échelle plus ou moins commune, la fréquentation de ces entités territoriales, en lien avec l'effort de suivi réalisé.

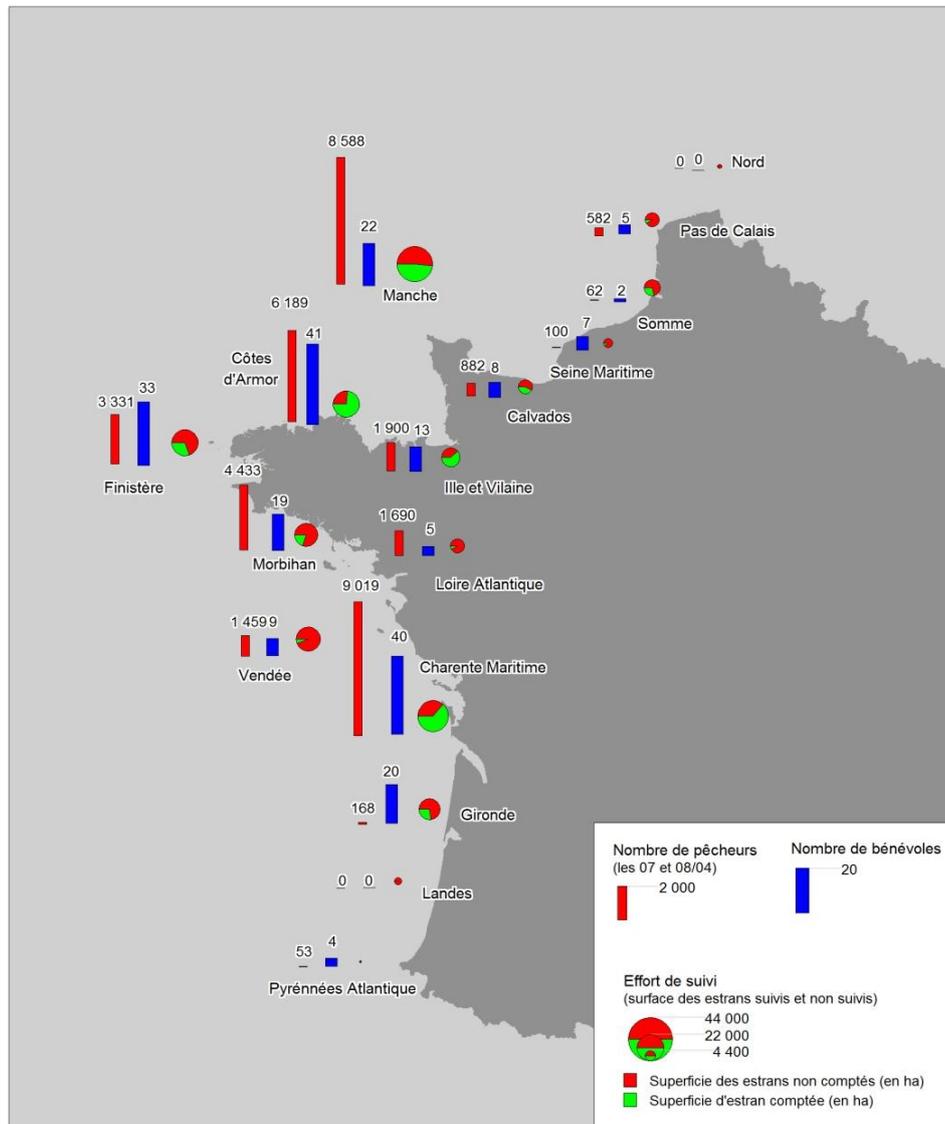
Nom du département	Superficie totale des estrans du département (en ha)	Pourcentage de suivi des estrans	Nb total de sites comptés	Nombre de pêcheurs comptés	Densité de pêcheurs sur les sites comptés (en nb pch/ha)	Nb total de compteurs
Pyrénées Atlantique	610	34,13%	14	53	0,25	4
Landes	2 850	0,00%	0	-	0,00	0
Gironde	16 918	26,94%	28	168	0,04	20
Charente Maritime	33 950	63,20%	93	9 019	0,42	40
Vendée	20 897	6,67%	16	1 459	1,05	9
Loire Atlantique	7 237	8,79%	15	1 690	2,66	5
Morbihan	20 874	20,13%	44	4 433	1,06	19
Finistère	24 647	30,33%	62	3 331	0,45	33
Côtes d'Armor	24 040	73,39%	95	6 189	0,35	41
Ille et Vilaine	12 361	60,97%	19	1 900	0,19	13
Manche	43 995	42,84%	26	8 588	0,37	22
Calvados	9 423	42,07%	13	882	0,32	8
Seine Maritime	4 190	12,95%	11	100	0,18	7
Somme	10 342	28,41%	2	62	0,02	2
Pas de Calais	8 419	10,45%	4	582	0,66	5
Nord	1 726	0,00%	0	-	0,00	0
<b>Total</b>	<b>242 479</b>	<b>38,06%</b>	<b>442</b>	<b>38 456</b>	<b>0,41</b>	<b>228</b>

Quelque soit le taux de suivi des estrans (certaines fois très faible : comme en Vendée et en Loire Atlantique), la fréquentation des départements situés entre la Charente-Maritime et la Manche dépasse le millier de pêcheurs. Dans ces départements, il existe une grande diversité d'estrans et d'espèces pêchées qui se traduit par une succession de sites très et moins fréquentés, mais répartis sur des grandes parties du territoire départemental. C'est principalement dans ces départements que la mobilisation a été importante, et principalement sur les deux qui ont le plus d'habitude de ce type d'opération : la Charente-Maritime et les Côtes d'Armor, département pour lesquels, le taux de couverture permet d'avoir une vision assez complète.

## Cartes de synthèse

La réalisation du bilan cartographique d'un comptage national de cette ampleur est un exercice délicat. Il pose différentes questions, comme celle de faire apparaître de manière satisfaisante les estrans non prospectés et les sites comptés ainsi qu'une question l'échelle d'un rendu cartographique à une échelle appropriée. L'échelle des sites de pêche est en effet très fine, la taille de ces derniers oscillant entre quelques et plusieurs milliers d'hectares et leur représentation à une échelle trop petite n'est pas vraiment porteuse de sens.

Plutôt que de produire un « atlas » de la fréquentation des sites de pêche secteur par secteur, le choix a été fait ici de présenter une synthèse nationale de ce comptage, ainsi que certains exemples à une échelle plus grande à titre démonstratif. La réalisation de ces synthèses à un niveau plus fin, mais qui finalement est un niveau fonctionnel, pourra se faire ensuite au niveau des territoires en effectuant les croisements de données pertinents à cette échelle (type de substrat et densité de pêcheurs, par exemple).



**Bilan du comptage national des pêcheurs à pied des 7 et 8 avril 2012**

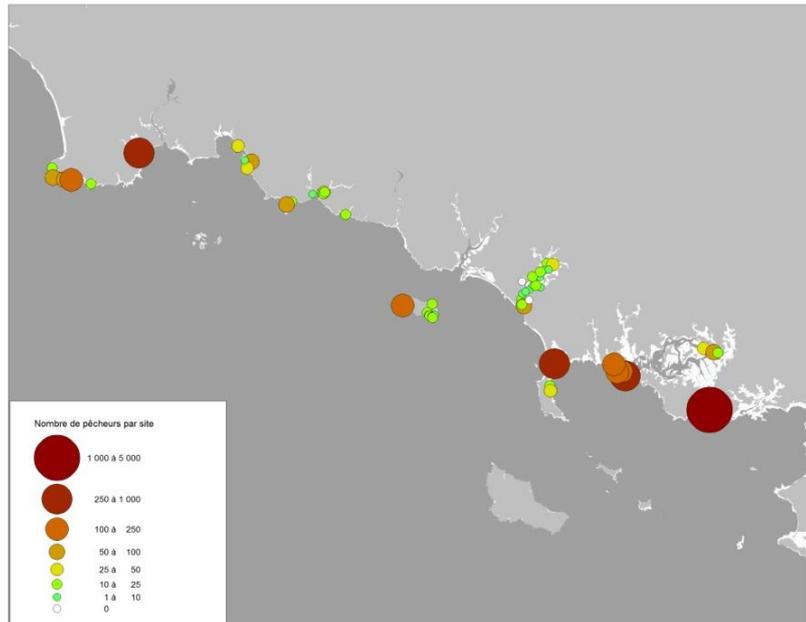
La carte ci-dessus présente, par département côtier, les surfaces d'estrans (ayant pu être comptées ou non), le nombre d'observateurs impliqués et le nombre de pêcheurs comptabilisés.

Les cartes suivantes sont des « zooms » géographiques montrant uniquement les nombres de pêcheurs comptabilisés. Elles font apparaître les sites les plus (et les moins) fréquentés.



## Bilan du comptage collectif du 8 avril 2012 Sud Bretagne

### Nombre de pêcheurs par site



Réalisation : IODDE, 2012

Données cartographiques : IGN/SHOM

Données comptage : SIAGM, Bretagne Vivante, ONCFS, DREAL Bretagne, RN de Groix, Comité Régional des Pêches, Univ Rennes, IUEM Brest, Syndicat Mixte Ria d'Etel, Syndicat mixte grand site Gâvres Quiberon

Système de coordonnées : RGF 93

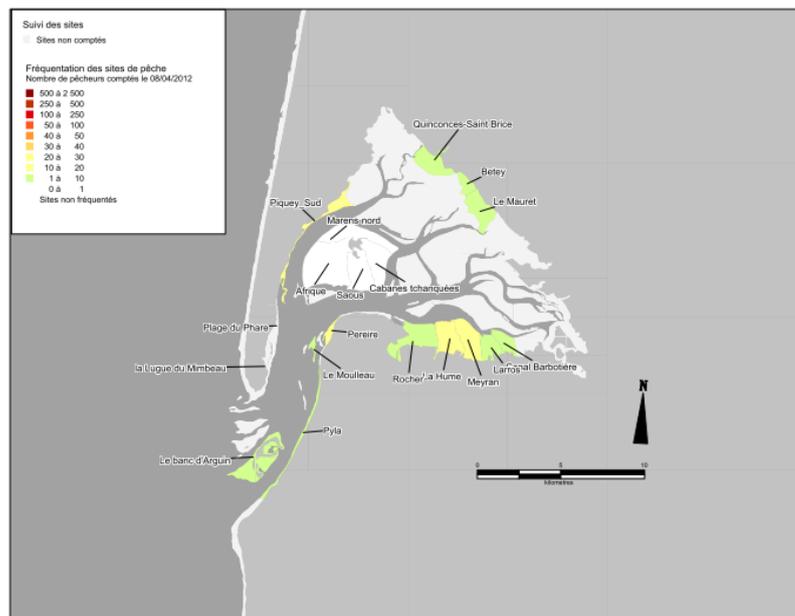
### Bilan du comptage national des pêcheurs à pied des 7 et 8 avril 2012 : exemple de carte de localisation des sites de pêches à l'échelle d'un grand secteur en fonction de leur fréquentation



## Bilan du comptage collectif du 8 avril 2012 Bassin d'Arcachon et Banc d'Arguin



### Nombre de pêcheurs par site



Réalisation : IODDE, 2012

Données cartographiques : IGN/SHOM

Données comptage : AAMP et partenaires (RNN banc d'Arguin, APPBA, Gujan Mestras Environnement, Ecocitoyens du bassin d'Arcachon, Association de Sauvegarde des Quinconces St-Brice)

Système de coordonnées : RGF 93

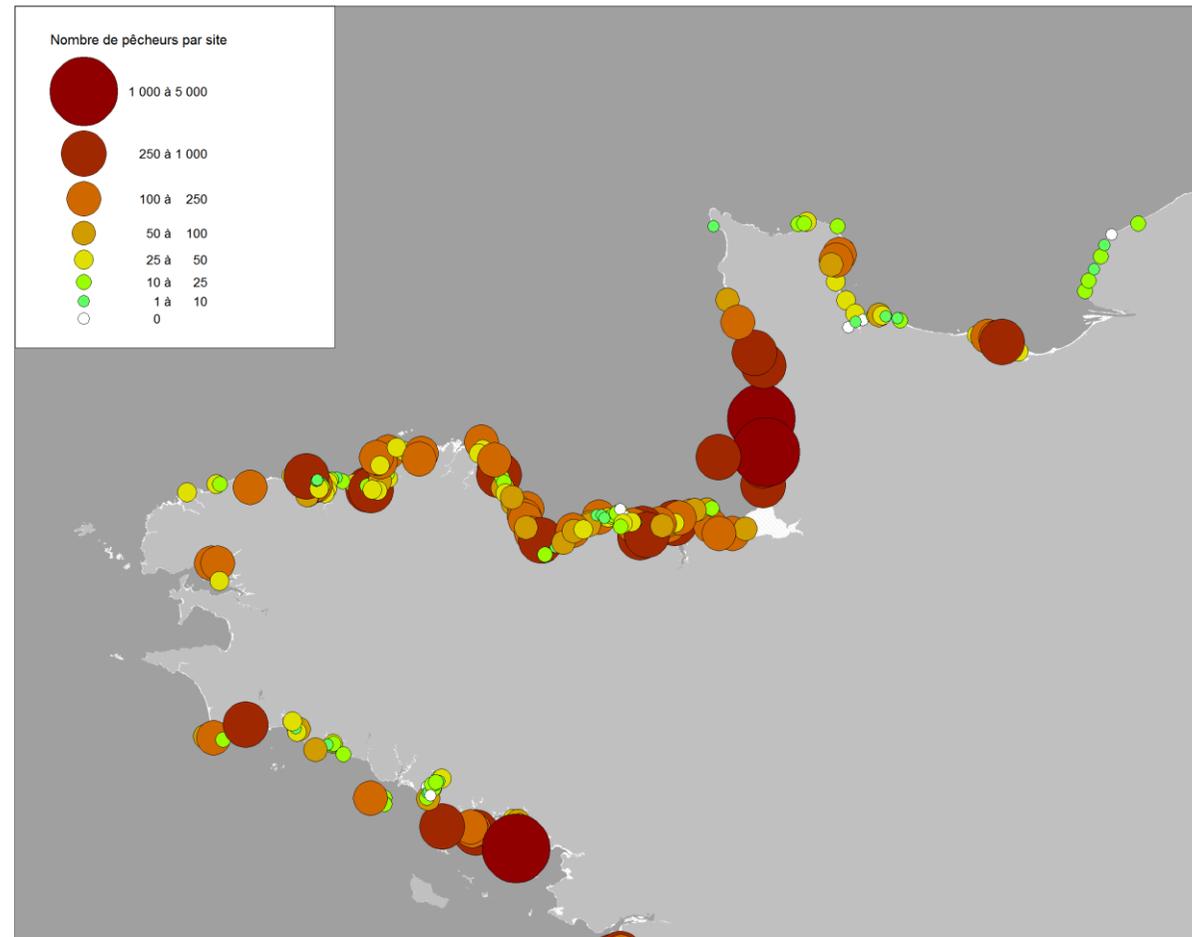
### Bilan du comptage national des pêcheurs à pied des 7 et 8 avril 2012 : exemple de carte de localisation fine des sites de pêche (avec limites et noms des sites)



## Bilan du comptage collectif du 8 avril 2012

Bretagne et Normandie

### Nombre de pêcheurs par site



Réalisation : IODDE, 2012

Données cartographiques : IGN/SHOM

Données comptage : AAMP, CRPMEM Basse Normandie, CdL, Groupe Ornithologique Normand, APPSL, Bretagne Vivante, CRNG Granville pointe Gauthier/ Loup, Algue & Cie, APP2R, SYMEL, CPIE du Cotentin, Office de tourisme de Portbail, A la découverte de la Hague, Maison de l'Environnement et du littoral, CPIE Pays de Morlaix-Trégor, Bretagne Vivante, Station Biologique de Roscoff, CPIE Vallée de l'Elorn, Maison des Dunes de Keremma, CPIE Vallée de l'Elorn, VivArmor Nature, Grand site Cap d'Erquy-Cap Fréhel, CdC Lanvollon-Plouha, CDT, IFREMER, St-Jacut Environnement, RN Baie de St-Brieuc, CDC Paimpol-Goëlo, UCO Guingamp Interactions & Trédrez-Locquémeau, Maison du Littoral Ploumanac'h, GEOCA, Atelier Terra Maris, ONCFS, DREAL Bretagne, SIAGM, RN Groix, Aquacaux, CRPMEM Bretagne, IUEM de Brest, Université de Rennes, B.E. Hémisphère, Syndicat Mixte Grand Site Gâvres Quiberon, BMO, PNRArmorique, SMRE, CPIE Vallée de l'Orne, GEMEL Normandie, Maison de la Baie du Vivier-sur-Mer, CPIE du Cotentin

Système de coordonnées : RGF 93

## Enseignements du comptage

### Des acquis méthodologiques et des données de base

Le déroulement du comptage a permis d'apporter de nombreux enseignements sur la méthodologie à adopter suivant les sites. Pour s'adapter aux contextes locaux (sites fragmentés ou très étendus, absence de points de comptages, horaires de marées décalés), il a fallu procéder à des ajustements, qui serviront aux futurs comptages locaux et nationaux.

Un important travail de préparation a été réalisé en amont (définition des sites, création ou mobilisation de réseaux d'acteurs) comme en aval (digitalisation des sites comptés). Là aussi, ces données existent désormais, disponibles pour les différents acteurs du programme national. Les futurs comptages seront donc facilités à de nombreux points de vue.

### Potentiel de mobilisation: reconduction du comptage, sensibilisation

Cette première opération de comptage a permis de mobiliser plus de 200 personnes pour une opération simultanée avec des taux de participations très différents selon les zones. Les deux secteurs « historiques » de comptages collectifs (les Côtes d'Armor et la zone du projet de PNM Pertuis Gironde) ont été très bien couverts (près de la moitié des observateurs mobilisés), ce qui révèle l'efficacité d'une « culture » de comptage efficace mise en place dans le temps, et qui peut potentiellement être étendue aux autres secteurs. Bon nombre de compteurs ont émis le souhait de renouveler et développer l'opération (ce qui sera le cas dans certains secteurs dès cet été). On peut donc envisager à moyen terme de compléter encore la couverture jusqu'à viser une certaine exhaustivité, au moins des sites fortement fréquentés.



*Marée de sensibilisation des pêcheurs (photo : CPIE Marennes-Oléron)*

Mais outre l'aspect comptage, cette mobilisation est de bon augure pour la tenue d'autres opérations, notamment de sensibilisation. Avec un nombre moyen de 10 pêcheurs « touchés » par participant et par marée<sup>7</sup>, l'ampleur de la mobilisation lors de cette opération paraît, sinon un gage de réussite, au moins comme un signe d'encouragement pour la tenue d'actions d'envergure pour sensibiliser les pêcheurs à une pratique respectueuse et durable.

---

<sup>7</sup> Opérations de sensibilisation réalisées dans les Côtes d'Armor et en Charente-Maritime par VivArmor et IODDE

## Pertinence et validité du comptage



*Comptage de pêcheurs à pied (photo : CPIE Marenes-Oléron)*

Pour s'assurer la pertinence de réaliser des comptages en s'appuyant sur un important réseau de compteurs, souvent non professionnels, un petit nombre de « doubles comptages » a été mis en place sur certains sites (sans, néanmoins, mettre en place un vrai protocole de vérifications, qui aurait été trop lourd en termes de mobilisation de compteurs). En faisant réaliser le comptage d'un même site indépendamment par différents compteurs ou équipes de compteurs et en comparant le résultat a posteriori, il a été possible de vérifier si des effets d'écart trop importants liés aux différences d'observateurs rendaient moins fiables les résultats de ce comptage.

Sur les cinq sites de la zone des pertuis charentais où cette vérification a eu lieu, deux ont pu montrer une égalité parfaite du nombre de pêcheurs comptés, deux autres une différence très faible : 231 contre 238 et 350 contre 351 pêcheurs recensés, soit une différence maximale de 2,94%, alors que la différence sur le dernier site atteignait 4,96% (275 pêcheurs recensés par la première équipe contre 262 par la seconde) mais pour des horaires de comptage séparés de plus de vingt minutes.

Ces « sondages », renforcent la fiabilité des comptages obtenus par ce type d'opération, surtout si l'on considère que le nombre de pêcheurs sur un site varie de façon continue. Le même type d'opérations avait déjà été mené sur Marenes-Oléron les années précédentes, et les différences n'excédaient pas les 2%.

C'est également un motif de remerciements supplémentaire à tous les compteurs qui ont très bien joué le jeu de la rigueur dans leurs observations.

## Enseignement locaux

Outre les premiers enseignements à l'échelle nationale, ce type d'opération est riche d'enseignement au niveau local pour préparer les actions de sensibilisation sur les sites les plus fréquentés, comme cela a déjà été évoqué. Sur les zones où ce type d'opérations a déjà eu lieu, il permet aussi d'adapter la sensibilisation dans le temps et d'évaluer l'impact de différents événements (pollution, fermeture de sites, dégradation ou amélioration de l'état de santé de gisements) pour gérer au mieux l'activité.



*Pêcheurs de coques à Boyardville (cl : CPIE Marenes-Oléron)*

Ainsi, sur la zone des pertuis, la fréquentation observée sur l'île d'Oléron (environ 4 000 pêcheurs) est en relation avec ce qui avait déjà pu être observé sur des gros coefficients de cette ampleur hors vacances d'été, alors que sur d'autres territoires : île de Ré et presque-île d'Arvert par exemple, les pêcheurs ont été moins nombreux que lors d'autres comptages (moins de 3 000 sur Ré par exemple),

ce qui peut indiquer l'importance des sites fréquentés par un public moins habitué sur ces territoires (public souvent moins informé, plus changeant et présent sur une courte période de l'année).

Par ailleurs, en 2010 et en 2011 des arrêtés ont été pris sur un ensemble de pointes rocheuses de Charente-Maritime, interdisant la pêche aux huitres. La fréquentation de ces pointes rocheuses a depuis baissé de 50 à 70% si l'on se réfère aux comptages précédents réalisés dans des conditions similaires, alors que celle des pointes proches, où le ramassage des huitres est encore autorisé, a augmenté de 50%. Ce comptage a permis d'apporter un premier éclairage chiffré sur le report de pêcheurs d'un site vers l'autre en réaction à une mesure de gestion.

## Nombre de pêcheurs comptés et choix du jour de comptage



*Pêcheurs de moules à Ambleteuse (Cl : X. Harlay, AAMP)*

Il est important de signaler ici que le nombre de pêcheurs comptés lors de cette opération n'est en aucun cas une indication de la fréquentation totale (ou maximale potentielle) des estrans par les pêcheurs à pied, mais plutôt une indication de cette fréquentation dans un cas particulier de conditions de marées : ici une marée de 113, lors d'un dimanche de Pâques, par une météo plutôt maussade. L'utilisation des données issues de ce comptage doit se faire de manière plutôt synchronique que diachronique, afin de comparer certains sites d'un même secteur entre eux.

Cette date a été une question essentielle lors de la mise en place du comptage. Certains acteurs avaient manifesté leur envie de compter le samedi, date qu'ils estimaient plus propice à une fréquentation maximale des sites lors de cette grande marée.

Le pic de fréquentation des estrans lors d'une période de « maline » est effectivement différent selon les sites, et peut être avancé ou reculé d'une journée en fonction des horaires de marées (trop tardifs ou trop précoces), du type de public, des conditions météorologiques... Sur les sites du Golfe normand breton, il a donc été décidé d'organiser une opération de comptage sur les deux jours.

Sur les deux sites ayant fait l'objet d'un comptage lors des deux jours, aucune différence notable de fréquentation n'est mise en évidence : augmentation de la fréquentation de 8,72% entre les deux jours à Saint Martin de Bréhal et diminution du même ordre -8,65% au Cap de Carteret. Cependant, selon le ressenti de nombreux acteurs de Bretagne et Normandie la fréquentation a été moins importante lors de la marée du 08/04 que lors de celle du 07/04 (ce qui n'est par contre pas forcément le cas pour les zones du sud de l'estuaire de la Loire, malgré une météo généralement plus clémente le samedi que le dimanche).

Cela montre, qu'en l'absence de données suffisantes, il n'est en aucun cas possible d'extrapoler les résultats de ce comptage à d'autres situations que celle observée lors de cette opération. Mais l'obtention de ce type d'informations ne constituait pas l'objectif du comptage national : elles ne peuvent être obtenues que par des opérations nombreuses et dans un grand ensemble de situations (les fréquentations maximales des estrans sont souvent observées lors des grandes marées d'août et septembre et peuvent atteindre, pour les sites où des comptages ont déjà eu lieu, des niveaux deux à trois fois supérieurs que ceux observés en avril).

## Conclusions et perspectives

Pour cette première opération du genre<sup>8</sup>, l'organisation a été globalement très satisfaisante, et les objectifs ont été atteints. Le principal était de mobiliser, à la fois pour le comptage en lui-même, mais aussi dans la perspective du projet national qui se met en place. Dans les prochaines années, en effet, tous ces observateurs et tous ces organismes seront certainement sollicités à nouveau pour récolter des informations sur la pression de pêche à pied, pour des actions pédagogiques et pour participer à la recherche de solutions.

Par les échanges avec les différents sites français, les méthodes ont fait l'objet de diverses adaptations, ce qui donne à ce test grandeur nature une bonne valeur. Les estrans ont été numérisés pour la cartographie, des habitudes de travail et des contacts sont pris... Ce réseau ne demande qu'à s'étoffer et se consolider, comme cela est le cas dans les secteurs où ce type d'opération a été mis en œuvre par le passé et de manière régulière.

Le présent rapport se voulait relativement succinct et nous sommes loin d'avoir exploité l'ensemble des informations recueillies : cela se fera peu à peu et à l'échelon local de nombreux rapports et comptes rendus ont déjà été édités.

Au-delà des résultats, cette opération a aussi eu des retombées médiatiques et pédagogiques. Il est assez nouveau pour beaucoup d'acteurs de s'intéresser à ce loisir qui pourtant est extrêmement répandu en France.

Comme on peut le comprendre en lisant ce rapport, le comptage des 7 et 8 avril en lui-même n'est qu'une partie visible d'un travail de fond qui se met en place, un travail coordonné, méthodique, collectif. Son ambition est de trouver les conditions d'une pêche à pied durable, de bonne qualité, respectueuse des milieux et des autres pêcheurs, incluant les générations futures.



Vue d'ensemble de la moulière d'Ambleteuse lors de grandes marées (photo : Xavier Harlay, AAMP)

---

<sup>8</sup> L'IFREMER avait déjà réalisé des évaluations de la fréquentation des pêcheurs à pied en 1997 et 2009 sur un grand nombre de sites, mais pour une couverture géographique moins importante (bassin Loire Bretagne uniquement), et dans des conditions assez différentes : comptages aérien des sites sans mobilisation de relais locaux par exemple.

## Les participants

***Nous remercions particulièrement les 228 bénévoles et les 79 structures ayant pris part au comptage. Ont participé (en nous excusant d'avance pour les éventuels oublis ou fautes) :***

### Compteurs (par ordre aléatoire) :

Régine Genu, Nolwenn Hamon, Guillaume Parrad, Elodie Agard, Christelle Guyon, Alexis Georgette, Anaïs Syx, François Jeanne, M. Collet, Georges Dennebouy, Françoise Burlot, Boullier Sylvain, Margaux Pinel, Bruno Rosette, Nadège Bernard-Capelle, M.Vigoureux, Antony Hannok, Marjorie Duclos, Didier Lecoeur, M. Cottebrune, M. Dubost, Gilbert Lacassagne, Jean Fribourg, Françoise Branger, Daniel Bouquey, Stéphane Basso, Yvonne Rossi, Michel Brun, Marie-Hélène Ricquier, William Marquet, Geneviève et Jean-Marie Froidefond, Tom Perrin, Jean Mazodier, Viviane et Gwenaëlle Daniel, Daniel Verfaillie, Elizabeth Grossoleil, Michel Lacroix, Laurence Ferre, Sébastien Palier, M. Villiers-G, M Gautreau, F Mercier, A Kech, Sylvain Quyntin, Roselyne Anceaume, Dominique Perez, Eric Bahuon, Jean-Pierre Boissard, Jean-Baptiste Bonnin, Adrien Privat, Nadine Vacher, Thierry Sellet, Emmanuel Rathier, Christine et Pascal Maillet, Pascale Ricou, Stéphane Guenneteau, Rémy Pain, Corinne Tupignon, Pêche, Carrelets et Moulinets, I Landriau, Daniel Gras, J-Y Larfeuil, Marie-Laure Cayatte, Richard Coz, A Sorin, Jean-Yves Marie, P. Mendes, Laurence Gourdel, James Guillon, Chantal Guichaoua, Stéphane Giraudet, Claire Cavallié, Pascal Clerc, Josiane Popovsky, Bérénice Lapouyade, Estelle Gironnet, Guy Landry, Frank Herrmann, Elise Quéré, Pierre Jalliffier, Bénédicte Compois, Benoist Degonne, Alexandra Rohr, Thierry Abaléa, Gaël Cardinal, Nicolas Daviau, Jean-Jacques Trévetin, Jérémy Allain, Marion Meffre, Jean-Yves Guillouët, Emilie Le Helloco, Guy Prigent, Simone Gestin, Paul Bodineau, Thomas Cosson, Brigitte Huvé, Anthony Sturbois, Lionel Rat, Alain Ponsoero, Sylvie Danio, Franck Delisle, Didier Toquin, Stéphanie Allanioux, Claire Kervarrec, Tiphenn Bernard, Jean-Marc Terrade, Caroline Lucas, Laurence Lagier, Nicole Bihan, Ronan Le Toquin, Laura Dupuis, Christian Petit, Sébastien Theof, Marie-France Le Boulzec, Claire Maerten, Michel Rigolé, Loïc Gouëlo, Loïc Marion, Vincent Dano, Jean-Kacques Tanter, Danièle Bodet, Gaby Le Rouzic, Daniel Lasne, Ronan Pascot, Catherine Robert, Richard Coz, Gwenn Couprie, Jean-Jacques Lemaître, Alain Lemaître, Patricia Lerouge, G. Dugué, A. Fengler, Robert Bouguéon, Maud Bernard, Sophie Lecerf, Leslie Coïc, Etienne Neau, Thibaut Guibert, Thomas Touanen, Armelle Hérou, Florence Sénéchal, Agathe Larzillière, M. Savin, M. Dréano, M. Le Grel, M. Le Guinio, M. Le Bozec, Mll Bataillon Hogrefe, Léna Thomas, Pascal Hacquebart, Anne-Lise Giommi, Nelly Jouandon, Joël Rihouët, Yann Joncourt, Yannick Daniel, non communiqué, Annick Araujo, Manuel Lesacher, Olivier Abellard, Romain Raffray, Eric Oulhen, Prodhomme, Françoise Le Ber, Michel Laine, Nathalie Delliou, Christophe Lang, Bérengère Angst, Marie-Dominique Monbrun, Xavier Harlay, Stéphanie Oudoires, Faustine Simon, Gardes CRPMEM, Bourdon Hélène, Arlette Laplace-Dolonde, François Vandeputte, Stéphane Gaultier, Jean-pierre Larrose, Anne Calais, Alain Privat, Roselyne Anceaume, Pierre André Starque, Robert Ducôté, Danila Aussant, Dominique Chatenet, Delphine Iraola, Pascale Fossecave, Yann JACOB, Sévane Maslak, Céline Houbin, JC Planchenault, Gérard, Maxime Bodineau, Charlotte Milheu, Catherine Bernard, Jacques Even, Laurent Dabouineau, Quentin Le Mézec, Gaëtan Brindejonc, René Bodet, C. Renoult, Aurélie Guyot Jeannin, Lionel Houllier, Chloé Floc'h, Marie-France Bernard, Guy Bouvier, Charles Ricard, Maria Boggia, Claudine Martin, Erwan Person, Kenan Véron, Claire Anderson, Marianik, Alphonse Jugand et Arnaud Guigny

### Structures :

Agence des aires marines protégées, Comité régional des pêches de Basse Normandie, Conservatoire du Littoral - Délégation Normandie, Groupe Ornithologique Normand, APPSL (associations des pêcheurs plaisanciers de Saint-Lunaire), Bretagne Vivante, CRNG Granville pointe Gauthier/ Loup, Algue & Cie, APP2R (Associations pour une pêche à pied respectueuse de la ressource), SYMEL

(Syndicat mixte des espaces littoraux de la Manche), CPIE du Cotentin, Office de tourisme de Portbail, A la découverte de la Hague, Maison de l'Environnement et du littoral, Association de Sauvegarde des Quinconces St-Brice, APPBA (Association des pêcheurs plaisanciers du bassin d'Arcachon), Association Ecocitoyens du Bassin d'Arcachon, Association Gujan-Mestras Environnement, RNN Banc d'Arguin/Sepanso, ADERA (Association pour le Développement de l'Enseignement et des Recherches), Groupe associatif Estuaire, APELT (Association de protection de l'environnement de la-Tranche-sur-mer), Ligue de Protection des Oiseaux, IODDE / CPIE Marennes-Oléron, SMIDDEST (syndicat mixte de développement durable de l'estuaire de la Gironde), Nature en Pays d'Arvert, Les sorties de la Renarde, RNN Moëze-Oléron/LPO, APLM17 (Activités pêches et loisirs maritimes 17), Pêche, Carrelets et Moulinets, RN Marais d'Yves, Université de La Rochelle, E.C.O.L.E. de la mer, Les Amis du port des Boucholeurs, Hirondelle, CPIE Littoral Basque, Institut des Milieux Aquatiques de Bayonne, CURUMA/CPIE Médoc, Parc de l'Estuaire, CPIE Pays de Morlaix-Trégor, Bretagne Vivante, Station Biologique de Roscoff, CPIE Vallée de l'Elorn, Maison des Dunes de Keremma, CPIE Vallée de l'Elorn, VivArmor Nature, Grand site Cap d'Erquy-Cap Fréhel, CdC Lanvollon-Plouha, Comité Départemental du Tourisme 22, IFREMER Brest, St-Jacut Environnement, RN Baie de St-Brieuc, CDC Paimpol-Goëlo, Interactions & Trédrez-Locquémeau, Université Catholique de l'Ouest Guingamp, Maison du Littoral Ploumanac'h, GEOCA, Atelier Terra Maris, ONCFS, DREAL Bretagne, Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Golfe du Morbihan, Bretagne Vivante - RN Groix, Aquacaux, Comité régional des pêches de Bretagne, IUEM de Brest, Université de Rennes, B.E. Hémisphère, Syndicat Mixte Grand Site Gâvres Quiberon, Brest Métropole Océane, Parc Naturel Régional d'Armorique, Syndicat mixte Ria d'Étel, CPIE Vallée de l'Orne, GEMEL Normandie, Maison de la Baie du Vivier-sur-Mer, CPIE du Cotentin, RN Baie de Somme, Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins de Picardie, Nord-Pas de Calais



### Contacts :

IODDE : JB Bonnin, Adrien Privat  
05 46 47 61 85 ; [contact@iodde.org](mailto:contact@iodde.org)

VivArmor Nature : Jérémy Allain, Franck Delisle  
02 96 33 10 57 ; [vivarmor@orange.fr](mailto:vivarmor@orange.fr)

AAMP : Stéphanie Tachaires  
02 98 33 87 46 ; [stephanie.tachaires@aires-marines.fr](mailto:stephanie.tachaires@aires-marines.fr)

CELRL : Patrick Bazin  
05 46 84 72 85 ; [p.bazin@conservatoire-du-littoral.fr](mailto:p.bazin@conservatoire-du-littoral.fr)

*Avec le soutien de :*



## Annexe : Revue de presse

### Comptage national simultané des pêcheurs à pied 8 avril 2012

#### Revue de PRESSE (non exhaustif)

France Culture	08/04 : évocation du comptage national dans la revue de presse
Le Figaro	08/04 : reprise du communiqué de presse sur le comptage national de pêcheurs à pied
Environnement magazine	01/05 : objectifs et premier bilan du comptage national
Le Marin	2 Articles à paraître
Ouest France	19/03 : pêcheurs plaisanciers de Pleubian et comptage national
	02/04 : article sur le comptage national des pêcheurs à pied / opposition plaisanciers / réponse de VivArmor
	06/04 : (repris par maville.com- Granville) : comptage et grande marée + Interview Jean Lepigouchet
	07/04 : annonce du comptage national, zoom sur Dinard et environs
	09/04 : comptage des pêcheurs à pied
	20/04 : bilan du comptage en baie de Morlaix (CPIE Pays Morlaix-Trégor)
	25/05 : bilan du comptage national et interview de Stéphanie Tachaires sur le projet national
La Manche libre	05/04 : appel à contributions pour le comptage (Agence AMP-PNM)
	06/04 : communiqué sur le comptage et les grandes marées
Breizoo	07/04 : annonce du comptage national, article et photo coul. (Lancieux)
La Presse d'Armor	21/03 : pêcheurs plaisanciers et comptage national
	04/04 : pêcheurs plaisanciers et comptage national
	11/04 : opposition du maire de Lanmodez au comptage national et réponse de Guy Prigent en Tribunes libre
Le Télégramme	07/04 : bel article sur le comptage national
	08/04 : article reprenant les objectifs du comptage national (adossé à un article sur la pêche à pied et ses règles)
Sud Ouest	07/04 : comptage national des pêcheurs à pied, interview, grande page région + Une.
	10/04 : sur la participation de « pêche carrelets et moulinets » au comptage national
Le Littoral	06/04 : reprise du communiqué de presse sur le comptage national des pêcheurs à pied
	13/04 : Pêche carrelets moulinets relate sa participation au comptage national du 8 avril
Demoiselle FM	02/04 : Interview JB sur le comptage national des pêcheurs à pied et les progrès mesurés.
France Bleu La Rochelle	15/03 : Interview de Jacques Pigeot Président IODDE
France Bleu Armorique	31/03 : Interview de Franck Delisle (VivArmor) émission « ça commence à bien faire »
France Bleu Breiz Izel	07/04 : Interview de Franck Delisle (VivArmor) / comptage dans les Côtes d'Armor
Radio Terre marine	29/03 : Interview de Adrien Privat (IODDE) sur le comptage national